



CONSEILLER



Architecture Quand les communes font la part belle aux halles



Créer un lieu de convivialité pour répondre à un besoin d'associations locales, un lieu d'échange pour générer du lien, favoriser l'attractivité, fédérer autour d'un équipement public ouvert, etc., les halles communales ont le vent en poupe. Exemples avec les communes de Cavignac, Pujols sur Ciron et Saint Sauveur de Puynormand.

CAVIGNAC 2 400 HABITANTS

C'est une commune qui séduit et voit arriver des familles, des commerces, des services et un marché du jeudi qui fait le plein et ravit les habitants du bourg et alentours. Dans ce contexte, les élus de Cavignac parient sur l'avenir en vue de renforcer les lieux de pratique d'usages partagés.

La commune, bénéficie du programme Villages d'Avenir visant à faciliter la réalisation de projets de développement. La construction d'une halle accueillant le marché entre dans le cadre de ce dispositif. Le CAUE est donc sollicité pour poursuivre la réflexion du projet. **Le dossier conseil du CAUE permet aux élus de nourrir leur réflexion sur les choix d'implantation, de forme et d'usages pour la halle de marché, mais aussi sur le devenir du site dans son ensemble.**

Au regard des éléments présentés, les élus pourront se positionner sur les questions de programmation, de phasage et de financement. L'objectif étant de déterminer l'ampleur des surfaces à construire et le budget à allouer à l'opération, avant de procéder au recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.



PUJOLS SUR CIRON 920 HABITANTS

C'est une étude préalable qui a été demandée au CAUE par la municipalité de Pujols sur Ciron pour la construction d'une halle couverte.

La commune, ayant fait l'acquisition d'une parcelle en centre bourg, souhaite mener sur ce terrain un projet de réhabilitation et de revitalisation du village avec la création de logements et l'installation d'activités de type commerce, café associatif ou tiers-lieux. L'idée est de réhabiliter cette friche et dynamiser les lieux.

Pujols sur Ciron bénéficie du soutien du programme Village d'Avenir, dans un contexte de site protégé au titre des monuments historiques par le Château de La Salle.

Au fil de l'étude et des réunions, l'histoire du village rejaillit. Au début du XX^e siècle, la place accueillait un marché aux asperges. La commune décide alors de la création d'une halle avec un volume fermé, faisant ainsi échos au passé. L'étude et des exemples de réalisations proposés par l'architecte du CAUE, permettent aux élus de faire mûrir leur projet avant de s'engager dans une phase plus opérationnelle.



SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND 400 HABITANTS

Quand une petite commune n'a pas d'autres choix que d'utiliser le préau de l'école pour ses événements, cela limite les possibilités. C'est le cas à Saint Sauveur de Puynormand, petit bourg au tissu associatif très dynamique (clubs de pétanque, randonnées, chasseurs, etc.). L'utilisation du préau n'est possible que les deux mois d'été et demande une logistique importante. En outre, la fête du village, en juillet, connaît un franc succès chaque année, avec environ 300 personnes qui se réunissent dans la cour de l'école.

La municipalité réfléchit donc à la création d'une halle, reprenant les principes architecturaux du territoire pour l'insérer au mieux dans le caractère identitaire, architectural et paysager du village.

Le CAUE est sollicité ici au tout début du projet. Par le biais de rencontres, de notes techniques de synthèse mais aussi de premiers croquis, le conseiller CAUE questionne le projet et soulève des points de vigilance. Cela permet aux élus d'affiner leur idée avant de passer à l'étape de l'étude.



